



L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

IDHEAP
Institut de hautes études en administration publique
Université de Lausanne
Adresse postale: Bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne
Adresse physique: Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Téléphone: +41(0)21 692 68 00
E-mail: idheap@unil.ch, www.unil.ch/idheap

Unil
UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

DÉFIS ACTUELS DE LA POLICE DE PROXIMITÉ

Diagnostiques et outils d'action pour développer un dispositif partenarial de sécurité publique

Responsables du séminaire: Prof. Yves Emery et Dr Julien Niklaus
13 et 14 juin 2018

Inscriptions: www.unil.ch/idheap/police



La Formation Continue UNIL-EPFL, un partenariat entre l'Université de Lausanne (UNIL) et l'EPFL pour une formation continue de pointe.
www.formation-continue-unil-epfl.ch



Unil
UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

CONTEXTE & THÉMATIQUE

En soi, la police de proximité n'est pas une stratégie foncièrement nouvelle. Elle apparaît en Amérique du nord dans les années '80 et arrive en Suisse au début des années 2000. Toutefois, cette « navigation transcontinentale » ne s'est pas faite sans problèmes. En effet, si l'idée de police de proximité est arrivée à bon port, c'est davantage son application et son implémentation qui ont été et restent difficiles.

A l'heure actuelle, en Suisse, la police de proximité peine à se légitimer en tant que processus de police innovant, restant parfois trop proche des « pratiques municipales » d'antan. On constate occasionnellement un manque de crédibilité tant à l'interne de la police qu'aux yeux des citoyens. Cependant, aussi bien au niveau de la recherche que du terrain, les expériences étrangères montrent que la police de proximité est la stratégie policière actuelle répondant le mieux au besoin de gestion des incivilités, de la délinquance, de la cohésion sociale et culturelle. Et par voie de conséquence au sentiment d'insécurité qui peut en découler, c'est pourquoi on parle également de *reassurance policing*, de police qui rassure.

Ainsi, si le concept de base semble connu en Suisse, sa concrétisation effective (avec une implication déterminante d'autres parties prenantes) fait encore défaut, raison pour laquelle la police de proximité, afin d'augmenter son efficacité (interne) et son efficacité (externe), doit devenir l'acteur principal, mais aussi le coordinateur d'un dispositif partenarial de sécurité publique adapté au contexte helvétique.

OBJECTIFS & UTILITÉ

Au terme du séminaire, les participant-e-s ont analysé et confronté leurs pratiques de police de proximité (PP) en bénéficiant des apports suivants :

- Vue d'ensemble des défis principaux de la PP au niveau suisse et international
- Stratégie intégrée d'un dispositif partenarial de sécurité publique (DPSP)
- Opérationnalisation du DPSP, avec grilles d'analyse et outils concrets à paramétrer
- Présentation de dispositifs actuels de PP basés sur le concept de police qui rassure (conférences)

PUBLIC CIBLE

Toute personne responsable de la conception et de la conduite d'un dispositif de PP, en particulier :

- Commandant-e de police
- Responsable de PP, de quartiers ou de secteurs
- Responsable « cellule prévention »
- Responsable d'analyses stratégiques de la police
- Partenaires de la PP (tels que responsables d'associations de quartier, travailleurs sociaux hors murs, etc.)
- Responsables politiques en charge de la sécurité publique et /ou de la cohésion sociale

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

Dans l'esprit de co-construction voulu par le dispositif partenarial de sécurité publique (DPSP), le séminaire accorde une large place au partage d'expériences et à l'intégration de nouvelles approches opérationnelles de sécurité publique. Alternance de présentations, débats, diagnostics individuels et échanges de bonnes pratiques autour du modèle partenarial de sécurité publique.

THÈMES ABORDÉS

13 juin : Défis et concepts de Police de proximité (PP)

- Les défis actuels de la PP
- Modèles conceptuels de PP
- Autodiagnostic stratégique de la PP
- Conférence du **Premier-lieutenant Philippe Courtet**, chef de Service, Police municipale de la Ville d'Onex : *Présentation de pratiques de proximité développées au sein de la Commune*
- Autodiagnostic opérationnel du dispositif partenarial de sécurité publique

14 juin : Opérationnalisation d'un dispositif partenarial de sécurité publique (DPSP)

- Conférence de la **Prof. Manon Jendly**, Ecole des sciences criminelles de l'UNIL : Concepts et pratique de *Reassurance policing*
- Le cycle opérationnel de DPSP
- Phase de diagnostic de sécurité publique
- Etudes de solutions et d'action
- Plan d'action et monitoring entre partenaires du dispositif
- Communication et police de proximité
- Conclusion et plan d'action

PRATIQUE

Responsables et animateurs du séminaire

Y. Emery, Professeur à l'IDHEAP, responsable de l'unité de recherche « management public et ressources humaines ». Chercheur et consultant en GRH et management public.

J. Niklaus, Docteur en administration publique, secrétaire municipal de l'administration communale de Gland, spécialiste de la police de proximité et des réformes de l'administration publique.

Inscription, horaire et lieu

Le délai d'inscription est fixé à une semaine avant le début du séminaire. L'inscription se fait au moyen du formulaire électronique disponible sous www.unil.ch/idheap/police. Le séminaire a lieu de 9h00 à 17h00 à l'IDHEAP (www.unil.ch/idheap).

Finance d'inscription

Le montant pour les deux jours de formation s'élève à CHF 950.–. Ce forfait comprend la documentation, les repas et les pauses café. En cas de dédit après la fin du délai d'inscription, un montant de CHF 300.– sera perçu.

Renseignements complémentaires

IDHEAP, Unité « management public et gestion des ressources humaines »

Myriam Gulfo, secrétaire. Tél. : +41 (0)21 692 68 33 (matin).

Prof. Y. Emery. Tél. : +41 (0)21 692 68 70. E-mail : yves.emery@unil.ch

Afin de préserver la qualité des échanges et de l'enseignement, le nombre de participant-e-s est limité à 20 personnes. Il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible.